

Une bonne nouvelle aussi à Mende

Author : Summorum Pontificum

Categories : [Communiqué](#), [Divers summorum](#), [Documents](#), [En Une](#), [Informations](#), [Summorum Pontificum](#)

Date : 23 mars 2018



La diocèse de Mende a publié **un communiqué annonçant la célébration d'une messe mensuelle en application du Motu Proprio à Mende après plusieurs années de demande par un groupe de fidèles**. Cette messe mensuelle est une bonne nouvelle pour les fidèles de ce diocèse. A la publication du Motu Proprio Summorum Pontificum en 2007 le diocèse de Mende avait déjà annoncé accorder une messe dans la forme extraordinaire... mais celle-ci n'avait tout simplement jamais été célébrée ! Etant donné le communiqué de Mgr Jacolin, les choses semblent cette fois-ci bien engagée !

[Extrait du communiqué de Mgr Jacolin](#)

Je charge les curés de la paroisse Saint-Privat de Mende de mettre en place la célébration d'une messe dominicale selon la forme extraordinaire du rite romain une fois par mois aux conditions suivantes :

- Une messe selon la forme extraordinaire du rite romain sera célébrée une fois par mois le dimanche à la chapelle Saint-Dominique de Mende, sous la responsabilité des curés « in solidum » de la paroisse Saint-Privat de Mende.
- Outre ces dimanches mensuels, les curés « in solidum » de la paroisse Saint-Privat de Mende s'engagent à ce que soient assurées selon la forme extraordinaire :
 - une messe la nuit ou le jour de Noël ;
 - deux célébrations entre le premier dimanche de la passion et le jour de Pâques.
- Ces différentes messes seront annoncées comme messes de la paroisse Saint-Privat de Mende.
- Le célébrant sera habituellement Monsieur l'Abbé François de Froberville, prêtre diocésain.

5 diocèses français de métropole n'ont pas de messes célébrées dans la forme extraordinaire en application du Motu Proprio : diocèse de Cambrai (59), diocèse de Viviers (07), Amiens (80), Châlons (51), Langres (70)... alors que le "champion" pour l'application du Motu Proprio est le diocèse Fréjus-Toulon avec 17 églises où est célébrée la messe dans la forme extraordinaire les dimanches et fêtes (Et tous les dimanches dans ces 17 églises & chapelles !!).